



Communiqué – Conférence de presse (16.09.2016)

Premier programme de dépistage organisé du cancer colorectal au Luxembourg - « Le dépistage précoce pour lutter contre le cancer »

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 16 septembre 2016, la ministre de la Santé Lydia Mutsch a présenté le nouveau programme de dépistage organisé du cancer colorectal (PDOCCR).

A côté du « Programme Mammographie », le Luxembourg s'est doté d'un deuxième programme de dépistage du cancer qui est organisé au niveau national.

Ce nouveau programme de prévention qui va démarrer sous peu fait l'objet d'une convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Caisse Nationale de Santé.

La lutte contre le cancer colorectal constitue une préoccupation majeure en matière de santé publique. Depuis 2014, la mise en œuvre du **Plan National Cancer** soutient le dépistage précoce par le biais de programmes organisés ou de **recommandations de bonne pratique**.

*« Grâce à ce nouveau programme, chaque citoyen âgé entre 55 et 74 ans aura droit à un **dépistage de haute qualité**, dont les **indicateurs** sont régulièrement **enregistrés, évalués et publiés**. De cette façon, une prise en charge **cohérente et multidisciplinaire** des personnes touchées pourra être garantie*», a souligné la ministre.

Le Luxembourg rejoint ainsi tous **les autres pays européens** dans la lutte contre le cancer colorectal.

Le cancer colorectal

Le cancer colorectal est un cancer qui se développe dans le côlon et le rectum, communément appelés « le gros intestin », à partir de polypes. Un polype est une excroissance bénigne de la muqueuse intestinale qui peut se transformer en 10 à 15 ans en **tumeur** maligne.

Au Luxembourg, le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus fréquent chez l'homme ou la femme, et la seconde cause de mortalité par cancer. Chaque année en moyenne 284 nouveaux cas sont détectés. Ce cancer tue en moyenne 124 personnes par an.

Cette forme de cancer se développe surtout à partir de 50 ans.

Dans la plupart des cas, le cancer colorectal ne provoque pas de symptômes au stade débutant. Pourtant, détecté et soigné à un stade précoce, il est généralement guérissable dans 9 cas sur 10.

Au Luxembourg, le cancer colorectal est trop souvent découvert tardivement et nécessite alors des traitements lourds.

Les objectifs du programme de dépistage

Les objectifs du programme de dépistage sont les suivants :

- Réduire la mortalité par cancer colorectal,
- Détecter précocement le cancer colorectal afin d'épargner aux patients des traitements pénibles dans la mesure du possible,
- Prévenir les cancers en enlevant les polypes.

« De plus, l'objectif est de maintenir le chiffre actuel de 30 % de la population cible réalisant une coloscopie et de permettre aux personnes ne participant à aucun dépistage du cancer colorectal d'accéder à une détection grâce à un test simple », a encore expliqué la ministre.

La population concernée

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse **à tous les hommes et à toutes les femmes âgés de 55 à 74 ans inclus**, assurés auprès de la Caisse Nationale de Santé, résidant au Luxembourg. Ces personnes recevront à leur domicile en 2016 ou en 2017 une lettre d'invitation accompagnée d'un test de dépistage.

La participation au programme de **dépistage est volontaire**.

Les modes de dépistage du cancer colorectal proposés au Luxembourg

Les polypes et les cancers débutants qui saignent sont détectables par la recherche de traces de sang dans les selles ou par coloscopie. La coloscopie permet en plus de détecter des polypes et des cancers qui ne saignent pas, et d'enlever des polypes lorsque cela est possible.

Dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer colorectal au Luxembourg, il a été choisi de proposer à la population cible :

- un **test de recherche de sang occulte dans les selles** en première intention,
- en cas de traces de sang dans les selles, **une coloscopie totale**, si possible dans les 30 jours.

Le test de recherche de sang occulte dans les selles choisi est le **test OC Sensor®**. Il s'agit d'un test immunochimique dont la spécificité et la sensibilité sont considérées dans la littérature scientifique actuelle comme très élevées. Il permet de détecter des traces infimes de sang.

L'assurance qualité

Le programme de dépistage du cancer colorectal au Luxembourg est basé sur les recommandations européennes de 2010 et sur les données scientifiques les plus récentes.

Dans le cadre du programme, les coloscopies sont réalisées dans des centres agréés et par des médecins agréés par le ministère de la Santé, qui s'engagent à respecter des critères de qualité.

Les listes sont disponibles sur les sites www.plancancer.lu et www.sante.lu

La gouvernance du programme

Le **ministère de la Santé** est l'autorité publique responsable de la **mise en œuvre** du programme de dépistage du cancer colorectal, de son **évaluation** à posteriori, et du **traitement des données** à caractère personnel. Ce programme est organisé **en partenariat avec la Caisse Nationale de Santé** (CNS-d'Gesondheetskees).

En pratique, le programme de dépistage sera géré et mis en œuvre par un **Centre de coordination des programmes de dépistage des cancers**, rattaché à la Direction de la santé et au ministère de la Santé.

Campagne d'information et de sensibilisation

Dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer colorectal, des documents d'information ont été développés:

- **Une brochure présentant le programme de dépistage** est disponible pour les salles d'attente des médecins et des hôpitaux.
- **Une brochure explicative sur la coloscopie** sera distribuée seulement aux personnes devant bénéficier de ce type d'examen.

Tous les documents sont disponibles en **4 langues** : français, allemand, portugais et anglais.

- Il est possible de se procurer ces documents auprès du **Centre de coordination des programmes de dépistage des cancers** de la Direction de la santé.
- Un **tutoriel** a été développé en 5 langues (français, allemand, luxembourgeois, portugais, anglais) pour expliquer le **mode d'emploi du test**. Ces clips vidéo pourront être consultés sur www.montest.lu, www.meintest.lu, www.mytest.lu, www.meueteste.lu, www.maintest.lu
- Tous les médecins impliqués dans le dépistage recevront un classeur complet expliquant le programme (guide / kit-médecin)

Des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès du:

Centre de coordination des programmes de dépistage des cancers

Tel : 247-85641

Email : colorectal@ms.etat.lu

www.plancancer.lu , www.sante.lu



Communiqué par le ministère de la Santé